

LES ÉTAPES DE LA GESTION D'UN PROJET STRUCTURANT

Idée

Montage

Signature et dépôt

Mise en œuvre

Finalisation

Porteur de projet



Rédige le dossier de candidature

Gère le projet au quotidien

Rédige le rapport final

Cellule (1) Projets

Échange d'informations et choix de l'appel ciblé

Conseille le porteur sur la rédaction et l'appui sur les parties administratives et budgétaires analyse la faisabilité et les besoins en interne et externe

Effectue les démarches de signature et dépose le projet

Effectue le suivi administratif et financier, en lien avec le porteur

Conseille le porteur sur la rédaction et l'appui sur les parties administratives et budgétaires

UFR et/ou laboratoire

Valide le projet en conseil

CFVU et/ou CORE

Valide le projet en conseil

DGS et Présidence

Valident le projet et le président signe le dossier de soumission

DAJ

Examine la convention de partenariat et de financement et la soumet au CA pour approbation

CA et Présidence

Le CA approuve le projet et le président signe la convention

(1) en collaboration avec le SRI, la DIREP et les autres directions ou services impactés par le projet